Le point sur...

Les 11e « Rendez-vous de l'expertise française à l'international »

(Paris, 24 novembre 2011)

www.diplomatie.gouv.fr

➜ Organisés annuellement par le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et France expertise internationale (FEI), les « Rendez-vous de l'expertise française à l'international » sont un moment privilégié d'information et de réflexion sur les enjeux de la coopération. Cette manifestation réunit les acteurs français et internationaux de l'expertise : décideurs politiques, opérateurs publics, représentants du secteur privé et de la société civile, bailleurs de fonds multilatéraux et experts.

➜ Près de 300 personnes ont participé cette année à l'événement.

➜ La 11e édition de ces « rendez-vous » a été ouverte par Christian Masset, directeur général de la Mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) et Hélène Duchêne, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité (DGM). Le ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, a clos la manifestation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Les « Rendez-vous de l'expertise française à l'international » constituent un **forum d'échange de bonnes pratiques sur l'évolution des priorités géographiques et thématiques** ainsi que les **orientations des bailleurs multilatéraux dans le domaine de l'expertise internationale.** Cette année, ils étaient centrés sur la réponse qu'apporte l'expertise internationale aux enjeux globaux à travers les débats suivants :

Clôture des 11e rendez-vous de l'expertise française à l'international par le ministre de la Coopération, Henri de Raincourt.

- l'expertise internationale au service du développement durable et du changement climatique ;
- les politiques et instruments de l'Union européenne : quelle nouvelle organisation et quelles procédures ?
- l'offre française dans le domaine de la santé : mieux répondre à la demande ;
- l'expertise française au service de la coopération décentralisée : l'enjeu du développement urbain ;
- les perspectives et enjeux des « printemps arabes » pour l'expertise française.

Ce qu'il faut savoir

■ *L'expertise internationale est un* ***instrument privilégié de l'influence française pour répondre aux enjeux du XXIe siècle et participer au développement politique, économique, social et culturel de nos partenaires****. Les marchés d'expertise, passés de gré à gré ou sur appel d'offres par les bailleurs de fonds multilatéraux, les États ou collectivités territoriales bénéficiaires et des fondations philanthropiques, s'élèvent à plusieurs dizaines de milliards d'euros chaque année.*

La loi sur l'action extérieure de l'État du 27 juillet 2010 pose les bases d'une politique publique de l'expertise, par :

- ***l'institutionnalisation de la concertation des acteurs de l'expertise*** *avec la création du « conseil d'orientation relatif au développement de l'expertise technique publique et privée ». Le ministre d'État a confié la présidence de cette enceinte d'analyse et de débats à Thierry Courtaigne, directeur général du MEDEF International ;*
- ***la refonte du dispositif public de l'expertise :*** *un rapport proposant des pistes de renforcement de la cohérence du dispositif a été remis au Parlement par le Gouvernement cet été ;*
- ***la substitution de l'EPIC France Expertise internationale, créé le 1er avril 2011, au GIP France coopération internationale****. Le législateur a ainsi réaffirmé la légitimité et le rôle du nouvel opérateur d'expertise du MAEE dans la projection de l'expertise française dans le monde.*

Le point sur...

Les 11e « Rendez-vous de l'expertise française à l'international » (Paris, 24 novembre 2011)

Deux sessions plénières

■ Le MAEE, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, l'Agence française de développement (AFD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ont présenté leurs actions pour la **projection de l'expertise française au service du développement durable et de la lutte contre le changement climatique,** notamment dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement et des conférences des Nations unies. L'expertise française vise en particulier à assurer :

- la sécurité alimentaire ;
- la diversité biologique ;
- l'efficacité énergétique ;
- l'évolution du bouquet énergétique des pays émergents et en développement à travers des financements innovants et la création d'un régime global de lutte contre le changement climatique.

■ La Commission européenne a présenté ses politiques et instruments de financement de l'expertise internationale et souligné l'innovation que constitueront les **pôles régionaux d'expertise.** Ils assureront un meilleur dialogue politique sur l'aide budgétaire et une connaissance plus précise des besoins. Le MAEE a rappelé **l'importance des initiatives de l'Union européenne,** qui permettent à la France d'assurer la complémentarité de ses engagements bilatéraux et de bénéficier d'un levier d'influence, notamment dans les pays à forts enjeux politiques : Balkans occidentaux et bassin méditerranéen. L'AFD a présenté son expérience de la **gestion centralisée indirecte des fonds communautaires.** Ce mécanisme permet de confier à un opérateur la gestion complète d'un projet européen, sur tout instrument géographique ou thématique, sans mise en concurrence. Avec l'AFD, FEI est le 2e opérateur français bénéficiant de la gestion centralisée indirecte.

Restitution de la 11e édition des «rendez-vous de l'expertise française à l'international» par Antoine Pouillieute (président du conseil d'administration de FEI), Cyrille Pierre (directeur général de FEI), Georges Serre (directeur général adjoint de la Mondialisation, MAEE) et Pauline Carmona (chef de la mission de la gouvernance démocratique, MAEE).

Trois ateliers thématiques

■ Premier contributeur d'UNITAID et 2e contributeur au Fonds mondial sida/tuberculose/paludisme, **la France dispose d'une expertise largement reconnue dans le domaine de la santé.** « **L'Initiative 5 %** », présentée lors de l'atelier, est une proposition de réponse au diagnostic partagé par divers acteurs dans les pays francophones qui soulignent leurs difficultés récurrentes à accéder aux ressources du Fonds mondial ou à assurer la mise en œuvre des financements reçus. Ce dispositif, dont la gestion est confiée à FEI, consacre jusqu'à 5 % de la contribution française au Fonds à des actions d'accompagnement bilatérales.

■ Avec une planète aujourd'hui peuplée de 7 milliards d'habitants, **le développement urbain constitue le défi de demain.** Ainsi, en 2020, 95 % de la croissance des villes aura lieu dans les pays en développement : les villes du « sud » abriteront 4 milliards d'habitants, soit 80 % des citadins. L'expertise française dans le domaine de la **coopération décentralisée** et de la **gouvernance urbaine démocratique** doit être mise à profit. Le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) constitue à ce titre une initiative innovante.

■ **Le processus de transition politique, économique et social déclenché par les « printemps arabes » a entraîné une mobilisation internationale sans précédent.** Pays arabes, pays du G8 et institutions financières internationales ont annoncé des contributions financières à hauteur de 70 milliards d'euros pour soutenir les réformes (partenariat de Deauville). Les opérateurs français ont été invités à accompagner ces profonds changements portés par la jeunesse et les nouvelles formes de médias. À ce titre, deux exemples ont été mis en avant : le dispositif de bourses d'insertion professionnelle (AMAL) et le rôle des médias dans la transition démocratique en Tunisie.

➜ Pour en savoir plus : *France expertise internationale* **www.fei.gouv.fr**
L'expertise sur France Diplomatie **www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/publications**

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction des politiques de mobilité et d'attractivité
Sous-direction de l'enseignement supérieur
Contact : Léa Futschik — lea.futschik@diplomatie.gouv.fr
27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris Cedex 15

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Crédits photos : © FEI